

LE MAG'

ÉCONOMIE

Les aides et les projets

CENTRE CULTUREL

Les animations

ENVIRONNEMENT

La qualité de notre eau

www.vosdechets.com



DELAUZUN SOVIRI
Acteur pour l'environnement !

PRESTATAIRE DE SERVICES POUR TOUS VOS TYPES DE DÉCHETS

- une implantation régionale
- une réactivité
- des filières de traitement adaptées
- une valorisation à 100%

Contactez-nous
DELAUZUN SOVIRI
Zone Industrielle le Verenay - 69420 AMPUIS
Tél: 04.74.85.94.86
@ : axmoro@delauzun.com




- Collecte, valorisation et traitement des déchets ménagers et industriels
- Location de bennes de 10 à 35 m³ et de compacteurs
- Location et vente de bacs roulants



Centre de tri / transfert COVED
Lieu-dit Le Marlet - RN86
07340 SERRIERES
04 75 67 58 92




Serge RAULT

Président de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien

2024 est une date anniversaire pour deux structures du Pilat Rhodanien qui tiennent une place majeure dans la politique communautaire d'aide aux personnes et d'offre de services, placée au rang de priorité par les élus des mandats précédents.

Tout d'abord la Maison France services qui a ouvert ses portes en juin 2014 avec l'objectif d'œuvrer pour des services de proximité dans une période de fermeture de plusieurs antennes locales de services publics nationaux. Une mission réussie au-delà des espérances initiales avec des chiffres qui font d'elle une véritable référence à l'échelle régionale : 42 structures partenaires, 85 000 contacts physiques ou téléphoniques en 10 ans dont près de 13 000 pour la seule année 2023.

Quelques semaines plus tard, le 1^{er} août 2014, la communauté de communes et ses 14 communes créaient la Société Publique Locale du Pilat Rhodanien, une structure encore rare au plan national dans le domaine de l'enfance, qui est montée en puissance au fil des années : en 2023, 110 000 repas de restauration scolaire (pour 67 000 en 2015) confectionnés par la cuisine centrale soit une moyenne quotidienne de 850 repas, 90 enfants accueillis en crèches, 790 en périscolaire, 515 en centres de loisirs.

La dimension environnementale s'est ultérieurement imposée comme la priorité des priorités. En 2024, une enveloppe de 7 M€ est affectée à la gestion des déchets ménagers et à l'eau dont un crédit de 3,6 M€ pour les investissements sur les réseaux d'eau, un effort conséquent qu'il importera d'amplifier notamment

pour la protection des puits de captage dans la nappe alluviale du Rhône dont la fragilité potentielle a été illustrée par la pollution des PFAS.

Dans une période financière délicate pour l'ensemble des collectivités, les assemblées locales sont amenées à cibler de manière de plus en plus précise les programmes prioritaires. La piscine intercommunale de Pélussin a ainsi été reconnue comme un équipement public majeur pour garantir à nos scolaires un site d'enseignement de la natation et offrir tant aux habitants du territoire qu'à nos visiteurs un lieu de baignade de qualité qui fait défaut aujourd'hui. Signe de l'importance du dossier, le conseil communautaire a déjà été appelé à plusieurs reprises à se prononcer sur la poursuite du projet de rénovation et le sera encore notamment pour la décision finale lors de la communication des offres financières des entreprises.

En cette période estivale, comme pour le reste de l'année, le Pilat nous offre toutes ses merveilles à découvrir. Au nom des élus et du personnel communautaire, je vous souhaite d'en profiter et de passer de belles vacances d'été.



Magazine d'informations de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien
9 rue des Prairies | 42410 PÉLUSSIN
Tél. 04 74 87 30 13
ccpr@pilatrhodanien.fr
www.pilatrhodanien.fr

N° 16 | juillet 2024 - N° ISSN : 2552-6103

Direction publication : Serge RAULT
et les membres de la commission communication
Rédaction : CCPR / commission communication
Conception : CCPR (Armelle Ghibaudo)
Crédits photos © : CCPR - Freepick.
Impression : imprimerie Graphéos Bourg-Argental
Imprimé sur du papier certifié PEFC
(Pan European Forest Council)
pour une gestion durable des forêts



SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| Économie Les aides au développement | 4 |
| Finances Budget 2024 | 8 |
| Suivi des projets La piscine, le THD... | 10 |
| Environnement La qualité de l'eau | 14 |
| Nos déchets Les solutions pour les réduire | 16 |
| Les Restos du cœur Le relais à Maclas | 25 |
| Tourisme Les actualités, le « Massif du Pilat » | 26 |
| Culture Les animations du centre culturel | 29 |

Les aides au développement des petites entreprises du commerce et de l'artisanat

Afin de soutenir les entreprises commerciales et artisanales du territoire, la communauté de communes attribue des aides à l'investissement. Les trois commerces ci-dessous ont pu bénéficier d'un co-financement - à hauteur de 20 % des dépenses éligibles - par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et 10 % par la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien.

Le Baroscope Café restaurant coopératif à Pélussin



Anouk FILIPPI, Mathieu LEYDIER et leur équipe ont repris le bar PMU de la Place des Croix et ont entrepris des travaux pour l'aménager en restaurant.

Des plats du jour sont concoctés du mardi au

vendredi pour une consommation sur place ou à emporter. Ils ont fait le choix d'une restauration basée sur des produits frais et de saison, sourcée auprès de producteurs locaux, avec une alternative végétarienne.

Le bar est ouvert les vendredis et samedis soir avec la possibilité de consommer des boissons locales, de la petite restauration et de profiter de soirées concerts. Le Baroscope est également ouvert le dimanche toute la journée.

Soutien financier de la CCPR : 3 905 €.

Poterie de la Croisette Atelier de poterie à Pélussin



Isabelle GATINEAU fabrique des articles en céramique, objets décoratifs et utilitaires, tels que des pichets, bols, plats, pots de fleurs... Ses produits sont des pièces uniques exposées

dans sa boutique au 4 chemin du Pont de la Meule et lors de marchés de potiers. Elle anime également des stages pour enfants et cours de poterie pour adultes.

La rénovation du local a été engagée afin d'améliorer l'isolation thermique de l'atelier et de la boutique et pour réorganiser l'entrée de la clientèle dans le local.

Soutien financier de la CCPR : 4 084 €.

L'innatendu Bar lounge, pizzeria, glacier au quartier de Virieu à Pélussin



Marion BARBE a repris les locaux du restaurant SO-AL pour proposer un concept bar lounge et pizzeria. Des travaux de rénovation du bar et de la salle de restauration ont été entrepris. Les aménagements et équipements de la cuisine ont été repensés en fonction de l'activité.

L'établissement est ouvert du mardi au samedi. Le midi les pizzas sont préparées pour une dégustation sur place ou à emporter. Les soirs sont dédiés à l'activité bar avec petite restauration à partager et à la vente à emporter de pizzas.

Soutien financier de la CCPR : 5 000 €.

MODALITÉS

L'aide au développement est ouverte aux entreprises commerciales et artisanales en phase de création, de reprise ou de développement, dont le siège est domicilié sur une des communes de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien.

Cette subvention est encadrée par un règlement qui précise les dépenses éligibles, les montants et les modalités d'attribution. Elle est réservée aux entreprises dont l'effectif est inférieur à 10 salariés et avec un chiffre d'affaires annuel < 1M€. Le dossier est construit selon les devis transmis, les dépenses ne doivent pas être encore engagées.

Pour vérifier votre éligibilité ou pour être accompagné, contactez-nous.



Lucie MENETRIEUX
lucie.menetrieux@pilatrhodanien.fr
Tél. 04 74 56 75 60
7 rue des Prairies - 42410 Pélussin
www.pilatrhodanien.fr
www.facebook.com/mdspilatrhodanien

CONTACT

Nouvelles délégations de service public de restaurations sur la base de loisirs

Depuis le 1er mars 2024, deux nouvelles offres de restauration sont proposées sur la base de loisirs. Elles s'inscrivent suite à une mise en concurrence dans le cadre de Délégation de Service Public (DSP) et sont établies jusqu'au 31/12/2028.



Le Bouillon Brasserie des Eaux Vives

Le Bouillon des Eaux-Vives, c'est deux frangins qui ont décidé de se retrouver dans un projet commun. Yoann est chef cuisinier et Simon, guide d'eaux vives. Ce restaurant est un lieu à leur image, convivial et familial dans un esprit guinguette en bord de rivière. Originaires de Bourgogne, ils ont grandi dans la gastronomie française.

Le chef aura à cœur de vous faire déguster des recettes traditionnelles comme les œufs pochés sauce bourguignonne. Tous les plats sont préparés sur place, à partir de produits bruts, avec un maximum de produits locaux, sélectionnés pour leur qualité mais aussi pour les valeurs environnementales et humaines de chaque fournisseur.

Pendant que Yoann sera au fourneau à vous raviver les papilles, Diana au service, ne soyez pas surpris de croiser Simon sur un raft ou le soir au service ! Il a juste troqué l'olive de la pagaie contre l'olive des cocktails.

Soutien d'Initiative Vallée du Rhône (prêt d'honneur), de La région Auvergne-Rhône-Alpes (10 000 €), de la CCPR (5 000 €).



LE BOUILLON - Brasserie des Eaux Vives
06 07 38 31 61
Avenue du Rhône, Saint-Pierre-de-Bœuf
www.lebouillondeseauxvives.fr
cuisine.lebouillon@gmail.com
Ouvert tous les jours de juin à septembre de 10 h à 21 h30

CONTACT



Ô dix vins, Restaurant-guinguette du camping de la Lône

Leila Rabia-Payet, a repris l'ancienne pizzeria du camping de la Lône, sur la commune de Saint-Pierre-de-Bœuf, dans le cadre d'une Délégation de Service Public, et cela pour une durée de cinq ans.

Le restaurant-guinguette s'appelle désormais « Ô Dix Vins ».

Des travaux d'aménagement intérieur et d'équipement de la cuisine ont été effectués pour pouvoir proposer le concept de restaurant, bar à vin avec planches apéritives et glacier.

À l'extérieur, les terrasses (couverte et ombragée) ont été réagencées.

Soutien de La région Auvergne-Rhône-Alpes (10 000 €), de la CCPR (5 000 €).



Ô dix vins - Camping de la Lône
04 51 13 89 32
6 avenue du Rhône, Saint-Pierre-de-Bœuf
odixvins.restaurant@gmail.com
Ouvert du mardi au samedi, services du midi et du soir
Dimanche : service du midi (l'été)

CONTACT

DU RALLYE DES ENTREPRISES CRÉÉES

Les porteurs de projet s'inspirent de l'esprit entrepreneurial !

Dans le cadre d'une initiative visant à stimuler l'emploi et à encourager l'entrepreneuriat local, un groupe de porteurs de projet a participé au « Rallye des entreprises créées » les 28 et 29 mars.

Cette démarche novatrice, organisée par la Maison France services, en partenariat avec la MIFE Loire Sud, a offert une perspective unique aux futurs entrepreneurs, les plongeant au cœur de l'innovation et de la création d'entreprises.

L'objectif est de confronter les porteurs de projet à la réalité de terrain grâce aux différents témoignages des entrepreneurs récemment établis sur le territoire : BambinO'ccaz à Pélussin, ImmoRêve à Chavanay, Camino Café à Saint-Pierre-de-Bœuf, Lunetterie du Pilat à Pélussin, Fit un temps à Maclas et enfin Laëtitia Dalicieux coaching à Pélussin.

Les participants ont eu l'opportunité de découvrir les bases du processus de la création d'entreprise à travers un atelier proposé par la MIFE Loire Sud. Ils ont également eu un aperçu des défis rencontrés par les entrepreneurs locaux lors des différentes visites.



Visite du commerce Camino Café à Saint-Pierre-de-Bœuf

France Travail de Gier Pilat et le service du Département Emploi Loire Observatoire étaient également présents au cours de cet événement, permettant d'apporter une expertise supplémentaire sur la création d'entreprise.

Cette initiative a démontré le potentiel transformateur de l'interaction entre porteurs de projet et les entrepreneurs. En encourageant l'innovation et en favorisant la collaboration, elle offre un beau dynamisme pour l'avenir de l'emploi dans notre communauté.

Si vous aussi vous avez un projet de création, si vous êtes déjà lancé ou en train de construire votre entreprise, n'hésitez pas à contacter le service économique de la Maison France services.

Vente des bâtiments

situés à l'Eau qui bruit à Pélussin

Vous avez pu le lire dans nos précédents articles, la nouvelle cuisine centrale est maintenant en service depuis l'été 2023.

Les anciens locaux, situés sur le hameau de L'Eau-qui-Bruit à Pélussin, sont mis en vente au prix de 220 000 € (net vendeur).

Fort potentiel pour ce bâtiment avec d'importants travaux à prévoir.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter les agences immobilières :

➤ **API : Chiara CAPUANO**, au 06 83 27 87 10 ou par courriel : chiara.capuano@api-vente.fr



➤ **FIMM : Frédérique SAUZET**, au 06 20 74 42 40 ou par courriel : info@agencefimm.com

➤ **IAD : Cécile CHAMPAILLER**, au 06 71 20 90 79 ou par courriel : cecile.champaille@iadfrance.fr

L'@telier,

la nouvelle programmation pour les professionnels

ÉVÈNEMENTS

BOÎTE À OUTILS

JEUDI

5 septembre 2024
9h / 11h

PETIT DÉJ' RÉSEAUTAGE

Rencontre conviviale entre porteurs de projets et entrepreneurs.

Animation : @telier du Pilat Rhodanien



MARDI

24 septembre 2024
9h / 12h

MATINALE DE LA CRÉATION

Atelier pour les futurs créateurs d'entreprises : tout savoir avant de se lancer.

Animation : ADIE, Maison France Services, Pôle emploi, expert comptable



LUNDI

30 septembre 2024
18h30 / 20h

PIL'APÉRO

Temps festif et convivial pour réseauter et partager avec les entrepreneurs du Pilat Rhodanien.

Animation : @telier du Pilat Rhodanien



JEUDI

12 septembre 2024
9h / 12h

RÉUSSIR SON PORTRAIT PRO

Vous êtes-vous déjà demandé comment une simple photo peut influencer votre image professionnelle et impacter votre réussite ?

Animation : Nine



JEUDI

19 septembre 2024
9h30 / 12h

DÉFINIR SON PRIX DE REVIENT

Apprendre à fixer un prix de vente compétitif tout en assurant la rentabilité de votre entreprise est un équilibre délicat.

Animation : Chambre de métiers et de l'artisanat de la Loire



JEUDI

26 septembre 2024
09h30 / 12h

COMMENT CONFRONTER UNE INNOVATION À SON MARCHÉ TOUT EN LA PROTÉGEANT ?

Confronter votre innovation le plus tôt possible afin de proposer un produit ou service au plus proche des besoins clients.

Animation : Chambre de Commerce et de l'Industrie



Inscription par mail : atelier@pilatrhodanien.fr ou sur <https://bit.ly/BAO2024>



Animation en partenariat avec la Chambre de Commerce et de l'Industrie



Les événements sont gratuits.



Les tarifs pour la participation aux ateliers « Boîte à outils » sont les suivants :

- Non abonné : 6 € / atelier
- Abonnement : 6 € / mois.

L'abonnement vous donne un accès en illimité à tous les ateliers payants.



L'@TELIER DU PILAT RHODANIEN
Tél. 04 74 56 75 60

atelier@pilatrhodanien.fr

7 rue des Prairies - 42410 Pélussin

www.pilatrhodanien.fr

www.facebook.com/atelierpilatrhodanien

[/atelierpilat-rhodanien](https://www.instagram.com/atelierpilat-rhodanien)

Finances locales... l'essentiel

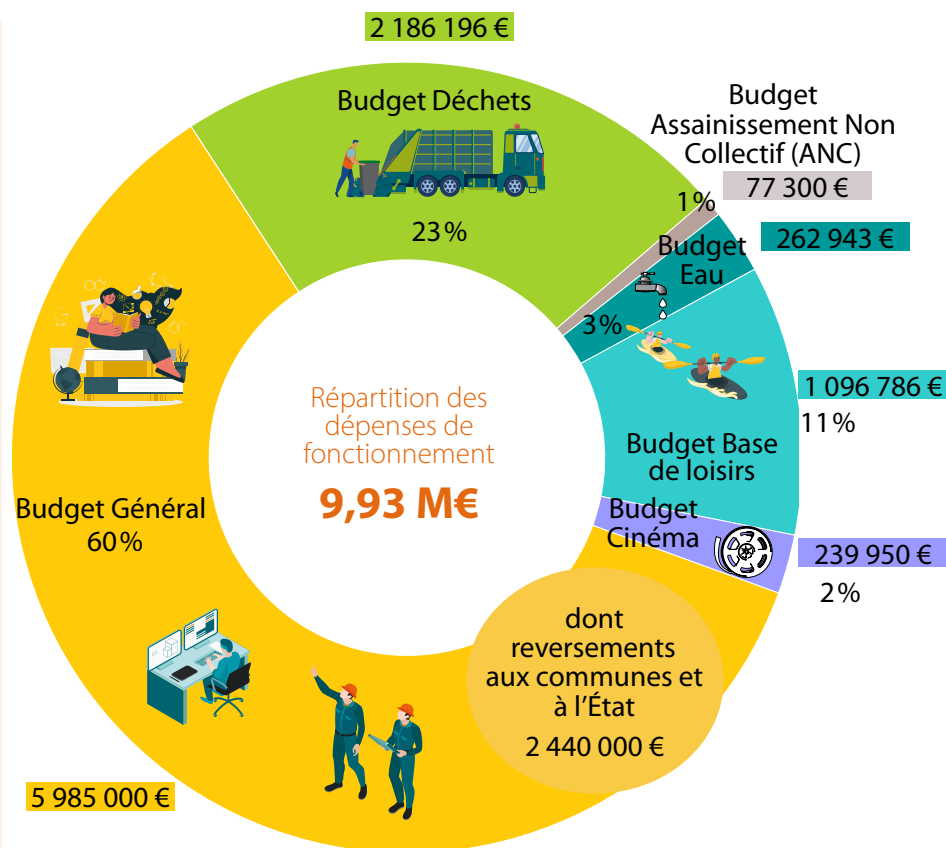
Le budget prévisionnel 2024, voté le 28 mars 2024, représente, pour les 7 budgets cumulés, 9,93 millions d'euros pour l'ensemble des dépenses de fonctionnement et 9,13 millions d'euros pour l'ensemble des dépenses d'investissement. Les budgets doivent être équilibrés : l'ensemble des recettes finance l'ensemble des dépenses.

Répartition des dépenses de fonctionnement pour les 7 budgets cumulés

La section de fonctionnement regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la communauté de communes.

DE FONCTIONNEMENT SONT :

- ▣ Les charges à caractère général : contrats divers, fonctionnement et entretien courant des services pour 3 746 648 €.
- ▣ Les charges de personnel pour 2 276 000 €, représentant 35 agents permanents (et 30 saisonniers sur la période d'été pour la base de loisirs à Saint-Pierre-de-Bœuf).
- ▣ Les atténuations de produits pour 2 440 000 (versements aux communes et à l'État) :
 - attributions de compensation : recettes fiscales des communes transférées à la CCPR déduites des compétences des communes transférées à la CCPR, pour 1 623 000 €.
 - Le versement au Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR) pour 742 000 € - versement suite à la suppression de la Taxe professionnelle et l'alimentation du Fonds de péréquation intercommunale et communale pour 75 000 €.
- ▣ Les intérêts d'emprunts pour 133 450 €.



| Chapitre | Dépenses de fonctionnement | Montants |
|----------|--|-------------|
| 011 | Charges à caractère général | 3 746 648 € |
| 012 | Charges de personnel | 2 276 000 € |
| 014 | Atténuation de produits | 2 440 000 € |
| 65 | Versements et restit. s/ impôts et taxes | 1 316 817 € |
| 66 | Charges financières | 133 450 € |
| 67 | Charges exceptionnelles | 17 800 € |

| Chapitre | Recettes de fonctionnement | Montants |
|----------|---|-------------|
| 013 | Atténuations de charges | 5 000 € |
| 70 | Ventes de produits fabriqués, prest. services | 4 379 708 € |
| 73 | Impôts et taxes | 4 856 378 € |
| 74 | Dotations, subventions et participations | 1 301 900 € |
| 75 | Autres produits de gestion courante | 421 178 € |
| 76 | Produits financiers | 14 800 € |
| 77 | Produits exceptionnels | 9 000 € |

du budget primitif 2024

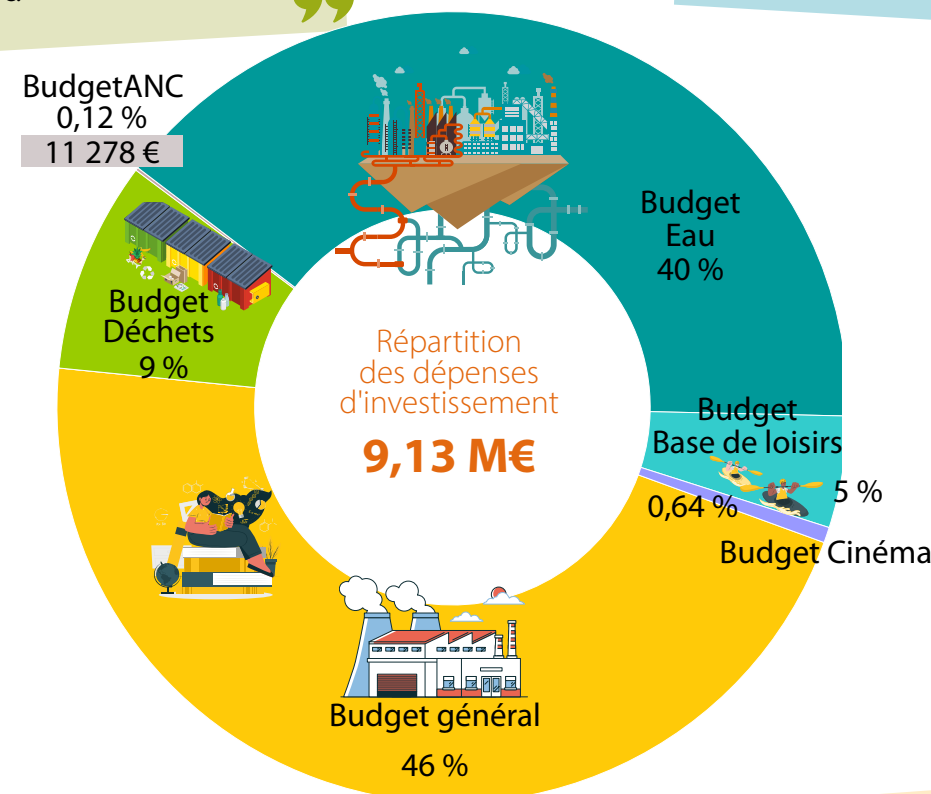
Les dépenses d'investissement

- Investissement sur le budget déchets :**
- Création de plateformes de tri sélectif : 20 000 € ;
 - Acquisitions de colonnes de tri : 60 000 € ;
 - Acquisition de caméras pour la lutte contre les dépôts sauvages : 10 000 €.

Investissement sur le budget Eau :

- Doublement de la conduite de Jassoux : 2 185 000 € ;
- Mise en conformité électrique de la station de Jassoux : 210 000 € ;
- Protections des puits de Jassoux : 400 000 €.

BudgetANC
0,12 %
11 278 €



Investissement sur le budget Base de loisirs :

- Abattage / élagages des arbres : 30 000 € ;
- Signalétique, renouvellement du mobilier urbain : 38 000 €.

Investissement sur le budget général :

- Rénovation de la crèche à Vérin : 410 000 €
- Etudes pour la réhabilitation de la piscine : 305 700 € ;
- Solde des travaux de la cuisine centrale : 137 400 € ;
- Travaux sur les ZAE de Verlieu à Chavanay, le Planil à Pélussin, les Bretteaux à St-Michel-s/Rhône : 252 000 €.
- Réserves pour les travaux du projet de rénovation de la piscine.

L'avancement des projets

Réhabilitation de la piscine

La poursuite des études techniques a fait ressortir deux nouvelles problématiques.

Lors du conseil communautaire du 30/05/2024, le coût d'opération a dû être réévalué. En effet, il a dû prendre en compte : la mauvaise qualité du bâtiment (présence aléatoire de ferrailage, la piscine datant de la fin des années 60) et la mauvaise qualité du sol (zone remblayée historiquement).

Ainsi, le projet de réhabilitation a été abandonné pour la partie des bâtiments au profit d'une construction neuve.

Le coût estimatif du projet a été revu à la hausse, pour autant, des économies ont été recherchées :

- modification de la zone d'entrée sur la zone des gradins ;
- suppression des brises soleil sur les plages.

D'autres options ont été intégrées au projet :

- mise en place d'une cuve de stockage des eaux pluviales située sous le parvis avec un dispositif de pompage pour l'arrosage ;
- panneaux photovoltaïques ;
- cheminement piéton en béton balayé depuis la rue des Prairies avec des escaliers ;
- création de local enterré pour le stockage des 4 lignes de nages en bout de bassin ;



- réservations dans les plages pour la mise en place des structures tridimensionnelles ;
- mise en place d'un banc béton permettant de séparer le splashpad avec le bassin.

La question du splashpad et/ou de la pataugeoire n'a pas encore été tranchée, elle le sera prochainement.

Ainsi, le nouveau coût d'opération s'établit à près de 5 000 000 € HT.

Le conseil communautaire a autorisé la poursuite des études. Il sera amené à se positionner définitivement sur la réalisation du projet à la réception des offres des candidats.

+ D'INFOS : www.pilatrhodanien.fr

Suivi des travaux de rénovation de la crèche de Vérin



Le chantier, démarré en février, se poursuit au rythme prévu avec une livraison du bâtiment programmée pour août 2024.

Durant ce temps, les enfants sont accueillis au Relais Petite Enfance de la Maison France services du Pilat Rhodanien. Les travaux consistent à :

- la reprise du bardage complet de la structure ;
- la reprise de sols et des peintures ;
- le changement des menuiseries extérieures ;
- l'ajout d'un isolant thermique par l'extérieur ;
- la pose de panneaux photovoltaïques ;
- l'extension de la salle d'éveil en lieu et place de la terrasse couverte existante ;
- l'agrandissement de l'espace extérieur et végétalisation ;
- la création d'une ouverture en façade pour la lingerie ;
- le traitement acoustique des locaux.

Fermeture progressive du réseau cuivre dans la Loire

Avec le réseau THD42®, anticipez votre migration vers le très haut débit, demandez votre prise !

L'opérateur historique Orange, propriétaire de l'infrastructure cuivre, a annoncé la fermeture progressive de son réseau sur l'ensemble du territoire d'ici à 2030.

Cette transition vers le très haut débit s'inscrit dans la continuité de la modernisation des infrastructures de communications en France.

Depuis 2020, le réseau THD42®, construit par le SIEL-Territoire d'énergie Loire en partenariat avec les communautés de communes de la Loire et exploité par THD42 Exploitation, (filiale d'Axione Infrastructures) permet d'assurer une couverture en FTTH (Fibre jusqu'à l'habitant) pour plus de 190 000 logements et entreprises ligériennes.

Ce réseau peut répondre à l'émergence des nouveaux usages grâce à une infrastructure évolutive, disponible et ouverte à tous les opérateurs.

Vers la fin du cuivre

L'opérateur Orange, propriétaire de l'infrastructure en cuivre, a engagé un calendrier de fermeture sur le département.

La fermeture du réseau cuivre, qui concernera tous les usagers y compris les entreprises, se fera de manière progressive, comprenant des fermetures commerciales et techniques.

Ainsi le réseau THD42® va devenir le réseau de référence pour la digitalisation de tout un territoire au service de ses habitants.

Pour continuer d'assurer un réseau de qualité et performant, le SIEL-Territoire d'énergie Loire se mobilise quant à la pérennité de l'infrastructure, en réalisant des opérations de sécurisation et d'enfouissement sur les parties les plus vulnérables du réseau. A ses côtés, THD42 Exploitation s'engage à répondre aux enjeux de qualité de service et de résilience.

Le dispositif de pré-raccordement est un véritable levier pour accompagner les habitants et entreprises non raccordés et leur permettre ainsi d'anticiper ce passage à la fibre sans rupture de service.

Anticiper son passage à la fibre avec le dispositif du pré-raccordement

Le dispositif unique de pré-raccordement garantit une couverture numérique au bénéfice de tous et permet de **raccorder gratuitement** tous les logements (pour les logements recensés entre 2013 et 2018) **jusqu'au 31 décembre 2025**.

Au delà de cette date, le raccordement sera payant (environ 1 300 € à ce jour).

Si vous souhaitez être raccordé :

Prenez rendez-vous pour le raccordement sur www.thd42.fr ou www.thd42exploitation.fr

Un technicien mandaté par le SIEL-Territoire d'énergie Loire viendra effectuer la pose d'une prise terminale optique. Une fois la prise posée, l'utilisateur pourra souscrire une offre de services auprès des onze opérateurs partenaires et profiter d'une connexion Internet à très haut débit.

Si vous êtes raccordé et que vous souhaitez un abonnement :

Conformément aux obligations réglementaires nationales, le réseau THD42® est ouvert à tous les fournisseurs d'accès à Internet. À ce jour, ce sont dix opérateurs commerciaux Grand Public qui proposent leurs offres de services (cités par ordre alphabétique) :

- Bouygues Télécom, Coriolis, Free, Illyse, Knet, Nordnet, Orange, Ozone, SFR et We-Access.
- Plus de 170 opérateurs dédiés aux professionnels sont également en capacité de proposer des offres à valeur ajoutée via l'infrastructure publique ligérienne, associant des garanties de temps de rétablissement.

Contactez la cellule d'informations aux usagers THD42® :



04 77 430 855



www.thd42.fr

Centrales villageoises

10 ans d'énergie photovoltaïque, citoyenne et locale au service de la transition énergétique sur le territoire

La SAS CVRC (Centrales Villageoises de la Région de Condrieu) société à gouvernance coopérative, créée par des citoyens et élus du territoire, produit et revend de l'électricité.

Initiée par Rhône-Alpes-Énergie-Environnement et le Parc du Pilat depuis 2010, société pionnière en France labellisée « Centrales Villageoises », elle a vu le jour en 2013.

Elle est pilotée par un Conseil de Gestion, composée d'une équipe de bénévoles, qui met en œuvre les orientations décidées en Assemblée Générale des actionnaires.

Aujourd'hui, elle compte près de 200 actionnaires, essentiellement des citoyens, les clubs d'investisseurs solidaires du Pilat et la Sem'Soleil qui les soutiennent depuis sa création avec un capital social de 76 200 €.

L'épargne citoyenne locale a pris de la valeur, les actions sont désormais souscrites à 65 € soit 30% d'augmentation depuis l'origine.

Cette énergie renouvelable, citoyenne et locale est revendue à EDF-OA ou ENERCOOP, avec un contrat et un tarif garanti sur 20 ans.

La SAS CVRC compte 12 installations photovoltaïques (1 554 m² de panneaux) sur les toitures de bâtiments publics ou privés (école, mairie, bâtiments communaux, maisons...) qu'elle loue aux propriétaires. Elle a investi 417 K€ pour une production d'électricité annuelle de 289 MWh, a encore de nombreux projets d'installations sur le territoire et des démarches en autoconsommation collective d'énergie.

Outre la production d'énergie citoyenne locale, la SAS CVRC contribue avec de nombreux partenaires à la maîtrise de l'énergie, par des actions d'information et de sensibilisation :

- ▶ visites de maison économe en énergie, stands sur les marchés, animations scolaires, conférences, portes ouvertes sur des installations....
- ▶ ateliers participatifs autour de la sobriété et de l'efficacité énergétiques pour identifier les économies possibles dans les logements ;
- ▶ proposition des kits d'autoconsommation chez les particuliers.



Bâtiment communal à Chuyer

Fin 2023, la SAS CVRC a obtenu le soutien financier de la CNR (Compagnie Nationale du Rhône) dans le cadre du Plan 5Rhône pour développer les installations et les animations en faveur de la transition énergétique sur la rive droite du Rhône (communes de CVRC et du Pilat Rhodanien).

En avril 2024, la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien a décidé d'intégrer le capital de la SAS CVRC et de participer au financement du nouveau poste d'animateur, soit 11 000 € par an (33 000 € sur la période 2024-2027).



+ D'INFOS



Nomination d'un nouveau vice-président

pour les missions liées à l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de l'habitat

Au cours du mois de janvier, M. Charles ZILLIOX, Maire de Bessey, Président du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Pilat et Vice-Président de la CCPR a choisi de remettre sa démission de son poste de Vice-Président délégué à l'aménagement du territoire, à l'urbanisme et à l'habitat de la communauté de communes.

M. Charles ZILLIOX a œuvré à ce poste pendant 15 ans, permettant de structurer la politique de l'aménagement du territoire par des collaborations étroites avec les syndicats mixtes des Rives du Rhône et du Parc Naturel du Pilat.

Il a piloté la structuration de la politique de l'habitat à travers la mise en place et le suivi des différents Programmes Locaux de l'Habitat permettant de financer des actions en faveur des particuliers, des bailleurs sociaux, des communes.

Un grand merci lui est adressé au nom de tout le conseil communautaire et des agents pour toutes ces années de riche collaboration. M. Charles ZILLIOX reste membre du conseil communautaire.

M. Charles ZILLIOX est remplacé dans ses fonctions de Vice-Président de la communauté de communes par M. Michel BOREL, Maire de Véranne.



Michel BOREL, nouveau Vice-Président à l'aménagement du territoire, l'urbanisme et l'habitat

Rénov'actions 42

est un service public qui vise à faciliter vos démarches de travaux de rénovation énergétique en proposant un accompagnement personnalisé et gratuit.

Que vous soyez propriétaires occupants ou bailleurs de logements individuels ou collectifs, vous pouvez être guidés dans votre projet de rénovation énergétique par des conseillers qui vous orienteront vers des travaux en cohérence avec l'état de votre habitation.

Les conseillers de Rénov'actions 42 ciblent, avec vous, les actions à conduire en priorité pour améliorer les performances énergétiques du logement (type de chauffage à installer, performance de l'isolation, faisabilité technique...) et vous orientent sur les aides financières auxquelles vous pouvez prétendre.



CONTACT



Permanence mensuelle le 2^{ème} et 4^{ème} jeudis de chaque mois à la Maison France services du Pilat Rhodanien de 9h à 12h et de 14h à 16h30 sur RDV.

+ D'INFOS : 04 77 41 41 25
www.renovactions42.org

ou contact CCPR
Service HABITAT - Loïc DOLAT
04 74 87 53 74
9 rue des Prairies - 42410 Pélussin
l.dolat@pilatrhodanien.fr

Qualité de l'eau de la nappe alluviale du Rhône

L'eau de la nappe alluviale du Rhône fait l'objet de nouvelles analyses sur un paramètre particulier, celui des substances per et polyfluoroalkylées, également connus sous le nom de PFAS.

L'eau potable du territoire de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien provient majoritairement de la nappe alluviale du Rhône (pour environ 70 %), complétée par les sources du Pilat.

Le suivi spécifique sur les PFAS est mené par l'Agence Régionale de Santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes, depuis le second semestre 2022, sur les différents captages d'alimentation en eau potable présents sur un linéaire allant du sud de Lyon jusqu'à Valence.

Ce périmètre est ciblé compte-tenu de la mise en évidence d'émissions de PFAS dans l'environnement au niveau de la plateforme chimique de Pierre-Bénite (69).

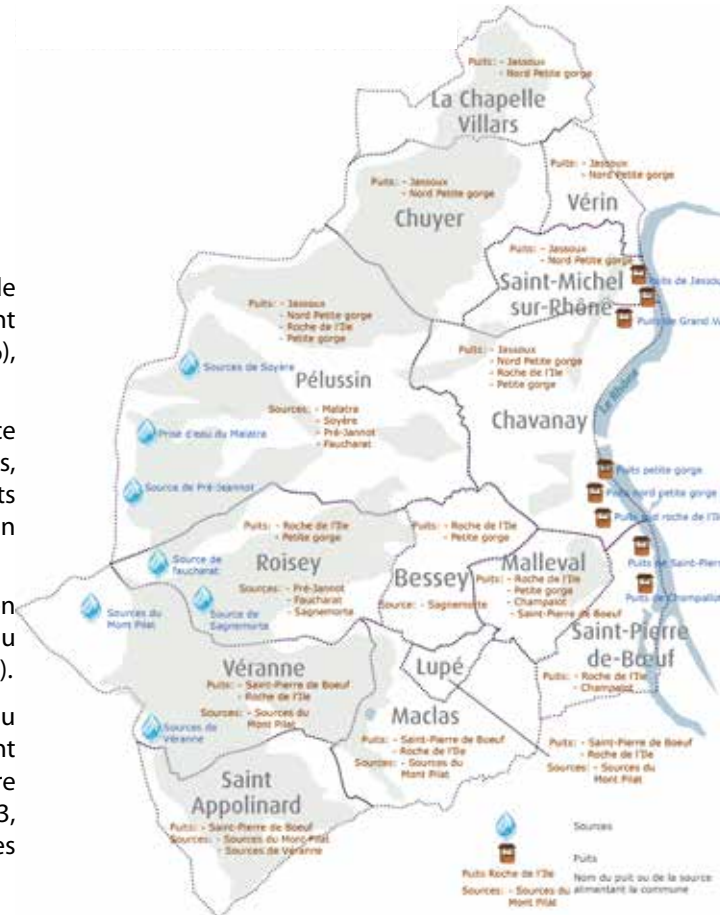
Les huit captages de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien sont concernés par le suivi ARS, et ont fait l'objet de cinq analyses par puits, entre septembre 2022 et décembre 2023. À partir de décembre 2023, l'ARS complète son échantillonnage en incluant des points de prélèvements sur le réseau de distribution.

Pour notre collectivité, ce sont 8 nouveaux points de prélèvement qui sont concernés. En 2024, l'ARS effectuera trois à quatre campagnes de prélèvements sur les captages et le réseau de distribution.

Afin de renforcer ce suivi, la communauté de communes a également mandaté SAUR, délégataire du contrat de production et de distribution de l'eau potable sur le périmètre intercommunal, pour effectuer des prélèvements et analyses complémentaires sur les puits et sur le réseau de distribution.

L'objectif est de disposer de données mensuellement, afin de caractériser au mieux le niveau de contamination de la nappe alluviale du Rhône au droit de nos puits de captages d'eau potable.

Les analyses réalisées jusqu'alors sur les huit puits de notre territoire, ainsi que sur le réseau de distribution, montrent globalement une qualité de l'eau satisfaisante sur le paramètre PFAS.



Carte de l'alimentation en eau potable sur la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien

La grande majorité des prélèvements a une quantité de PFAS bien inférieure au seuil de qualité réglementaire fixé à 0,1 µg/L pour la somme de 20 PFAS.

Deux puits montrent cependant un taux de PFAS plus important :

- le puits de Grand Val situé au nord de Chavanay, présente régulièrement des valeurs supérieures au seuil. Ce puits n'est pas raccordé au réseau (demande de Déclaration d'Utilité Publique en cours) ;
- le puits de l'Oronge situé au nord de Saint-Pierre de Bœuf, présente des valeurs variables, mais à plusieurs reprises au-dessus du seuil. Ce puits a été déconnecté du réseau depuis février 2024.

Afin de sécuriser l'approvisionnement en eau à partir de la nappe du Rhône dans les années à venir, des actions doivent être mises en place, comme la dilution ou le traitement.

À moyen terme, la communauté de communes envisage de mettre en place une ou plusieurs unité(s) de traitement spécifique(s), à base de charbon actif.

Pour bien calibrer cet équipement, une caractérisation fine de la pollution doit être réalisée sur plusieurs mois.

Pour cela, la communauté de communes et son délégataire prévoient la mise en place prochaine d'unités pilotes sur certains sites de production du territoire. Ce travail est mené en lien avec l'ARS.

Les PFAS se dégradent très peu !

Du fait de l'utilisation variée de ces composés chimiques et de leur persistance, tous les milieux peuvent être concernés par des contaminations : l'eau, l'air, les sols, et donc la chaîne alimentaire.

C'est pourquoi, il est possible de retrouver des traces dans l'environnement, y compris des substances qui ont été interdites depuis plusieurs années.

La présence de PFAS dans l'environnement a une origine uniquement anthropique, c'est-à-dire due à l'activité humaine.

Que sont les PFAS et où les trouve-t-on ?

Les substances per et polyfluoroalkylées, également connues sous le nom de PFAS, sont une large famille de plus de 4 000 composés chimiques.

Antiadhésives, imperméabilisantes, résistantes aux fortes chaleurs, les PFAS sont largement utilisés depuis les années 1950 dans divers domaines industriels et produits de consommation courante : textiles, emballages alimentaires, mousses anti-incendie, revêtements antiadhésifs, cosmétiques, produits phytosanitaires...



+ D'INFOS

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site de l'ARS Auvergne Rhône-Alpes : www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/les-et-polyfluoroalkylees-pfas

Réduire ses déchets : le déploiement des composteurs partagés

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la communauté de communes doit offrir une solution pour le tri à la source des biodéchets, aux habitants sans jardin ou éloignés du compostage domestique.

Pour cela des points de compostage partagés sont déployés sur l'ensemble des 14 communes du territoire.

Le premier site de compostage partagé a été inauguré sur la commune de Roisey fin avril 2023 ! Depuis, plusieurs sites ont été installés et sont opérationnels :

- Chavanay : parking de la Tour
- Maclas : quartier de l'avenir
- Pélussin : place du 8 mai 1945
- Saint-Appolinard : Mairie
- Saint-Michel-sur-Rhône : au bourg
- Saint-Pierre-de-Bœuf : rue du Bonnardaux
- Véranne : cour du presbytère
- Vérin : rue Jean Vincent.

Des sites supplémentaires sont en projet d'installation.

Un peu plus de 100 foyers participent actuellement à ce dispositif ! C'est une part non négligeable de biodéchets qui ne sont plus transportés pour incinération à Bourgoin-Jallieu !

Si vous souhaitez utiliser un site de compostage existant, vous devez contacter votre mairie ou la communauté de communes pour vous inscrire. En effet, l'inscription préalable est obligatoire, dans un souci de bon fonctionnement.

A quoi servira le compost produit ?

Il pourra être récupéré directement par les foyers participants et par les agents communaux pour l'entretien de leurs espaces verts.

Vous avez beaucoup de déchets végétaux, des solutions existent pour limiter vos passages en déchèterie !

Recycler les végétaux directement dans son jardin présente de multiples avantages : c'est gagner du temps, faire des économies et préserver l'environnement.



Optez pour la tonte mulching

C'est une technique qui consiste à laisser vos tontes de gazon sur place. Elles se décomposent naturellement en nourrissant le sol.

Les avantages : une pelouse fertilisée naturellement et gratuitement, moins de tontes à stocker et à ramasser.

Broyez vos déchets verts

Broyez vos déchets végétaux pour obtenir du paillage. Il améliore et protège la structure du sol, limite la pousse des herbes indésirables et les besoins en arrosage.

Créez votre engrais grâce au compostage

Compostez vos déchets de jardin et de cuisine pour obtenir un produit fertilisant. La recette pour un bon compost repose sur un mélange équilibré de matières humides (les fleurs fanées, les tontes de pelouse, les restes alimentaires) et sèches (les branchages fins, les feuilles mortes, le foin, le broyat...).






Service Environnement
 9 rue des Prairies 42410 Pélussin
 04 74 87 94 10
 tri@pilatrhodanien.fr
 www.pilatrhodanien.fr
 Rubrique : environnement/gestion-des-dechets

CONTACT

Tous les emballages et papiers se trient ensemble

Attention aux refus de tri !



En janvier 2023, les emballages en plastiques tels que les pots, barquettes et films souples ont rejoint les bouteilles et flaconnages dans le cadre de l'extension des consignes de tri !

Et depuis janvier 2024, pour simplifier encore plus le tri, la CCPR permet la collecte simultanée des emballages et des papiers / cartonnettes.

Ainsi, les anciennes colonnes « jaunes » et « bleues » ne font plus qu'une ! Le tri est plus facile à la maison et au point de collecte, et les coûts de collecte et de traitement sont maîtrisés.

Le centre de tri des déchets ménagers, situé à Firminy a été totalement réhabilité, notamment afin de trier plus efficacement les emballages issus de l'extension des consignes de tri. Son inauguration a eu lieu en mai 2024 et un nouvel espace pédagogique permettra de sensibiliser le public, notamment les enfants, sur le tri sélectif et la prévention, à partir de septembre.

Pour autant, avec ce nouvel équipement à la pointe de la technologie, tous les déchets jetés dans les colonnes de tri ne se voient pas trier en vue de leur recyclage. En effet, de nombreux refus sont mis de côté, et finissent enfouis ou incinérés ! Alors, stop au refus de tri.

En effet, en 2023, ce sont près de 129 tonnes de refus de tri qui ont été retirées des emballages et papiers cartonnettes du Pilat Rhodanien réceptionnés au centre de tri, soit 17 % du tonnage réceptionné, et l'équivalent de 7,6 kg par an et par habitant.

Les emballages vides, papiers et cartonnettes ne doivent pas être imbriqués ensemble. Les déchets doivent être jetés en vrac, sans sac fermé !

Pour gagner de la place, vous pouvez aplatir les cartonnettes et les briques alimentaires, et écraser les bouteilles plastiques dans le sens de leur hauteur.

Et surtout, ne pas mettre de déchets non autorisés : emballages non vidés, bouteilles en verre, petit appareil électroménager, restes alimentaires, piles, sac d'ordures ménagères, textiles...

Un déchet bien trié coûte moins cher !

Pour une bouteille en verre de 75 cl, si elle est bien triée (colonne VERRE), sa prise en charge coûte 0,03 €, mais 0,19 € si elle est jetée avec les ordures ménagères (bac gris) et 0,25 € si elle se retrouve dans la colonne des EMBALLAGES !

La loi AGECE (Anti Gaspillage pour une Économie Circulaire), entend imposer un cadre juridique pour remettre l'économie circulaire au cœur de nos modes de production et de consommation.



Sous l'impulsion de la loi AGECE, votée en 2020, le tri en déchèterie se développe de plus en plus, avec la mise en place de nouvelles filières REP (Responsabilité Élargie des Producteurs).

L'objectif de cette loi est de passer d'une économie « linéaire » (produire, consommer, jeter) à une économie « circulaire » : qui mise sur un mode de production responsable consistant à limiter la production de déchets et le gaspillage des ressources pour préserver l'environnement.

DÉJÀ EN PLACE À LA DÉCHÈTERIE :

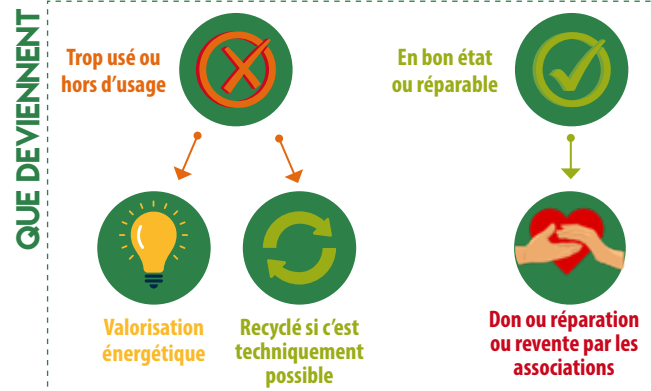
- Les articles de sports et de loisirs : ballons, raquettes, vélos, boules de pétanque, appareils de musculation non électrique, matériel de camping, trottinettes non motorisées et accessoires comme les casques...
- Les articles de bricolage et de jardin (ABJ), triés séparément selon qu'ils soient thermiques ou non :
 - exemples d'ABJ thermiques : tondeuse, tracteur-tondeuse, tronçonneuse, débroussailleuse, taille-haie... et leurs accessoires comme les chaînes de tronçonneuse, les paniers de ramassage...
 - exemples d'ABJ non thermiques : outillage à main (tournevis, clés à molette...), pots de fleurs et contenants de culture, outils d'entretien du jardin (brouette, arrosoir, tuyau d'arrosage, parasol...).
- Les jeux et jouets : trotteurs, jeux d'extérieurs comme les piscines, jeux d'imitation (poupées, puzzles, jeux de société, peluches), véhicules à pédales...
- Enfin, la filière des déchets d'éléments d'ameublement (DEA), dite filière « mobilier », s'est élargie aux éléments textiles. Ainsi, aux meubles d'extérieur et d'intérieur permettant de ranger, poser, s'asseoir... s'ajoutent les rideaux, tapis et moquettes amovibles.

À cela s'ajoutent, les filières REP déjà présentes à la déchèterie à Pélussin :

- les équipements électriques et électroniques (DEEE) ;
- les éléments d'ameublement (DEA) dit mobilier ;
- les piles et accumulateurs ;
- les pneumatiques.

En 2024, la filière des produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment (PMCB) sera déployée à la déchèterie, facilitant le recyclage des déchets issus des chantiers. Cette filière du bâtiment se développe déjà au niveau national depuis début 2023, mais le déploiement est progressif et complexe.

LES PRODUITS ?



DANS LA BENNE ENCOMBRANTS ?

QUE RESTE-T-IL : Avec les filières historiques et les nouvelles filières présentées ci-avant, le tri en déchèterie est de plus en plus poussé. Ne restent dans le tout-venant que des déchets sans filière REP existante à date (laine de verre, plâtre, tapisserie...) ou non valorisables pour leur matériaux constitutifs (certains déchets plastiques hors meubles...).

Alors soyez vigilants ! Ne jetez dans la benne encombrants que ce qui n'a pas trouvé sa place ailleurs à la déchèterie ou au niveau des points tri et des bornes le Relais.

Pour rappel, la déchèterie, n'a pas non plus vocation à accueillir des déchets de petites tailles non dangereux, ces derniers doivent rejoindre votre bac à ordures ménagères.

Les nouvelles filières de recyclage en déchèterie

LE "TOUT VENANT"

Nos déchetteries acceptent de nombreux déchets, avec ou sans conditions. Nous observons cependant depuis quelques années, une hausse considérable des apports, notamment dans les bennes les plus tristement populaires : celles des DNR (Déchets Non Recyclables), aussi surnommé « Divers » ou plus communément « Tout-venant ». Ces déchets ne seront pourtant pas valorisés s'ils terminent dans cette benne : le contenu qui y est jeté n'est pas rétrié en aval.

Les déchets destinés à la benne « tout venant » ne possèdent pas de filière de recyclage ou de traitement spécifique.

Déchets refusés : ordures ménagères, plâtre, amiante, extincteurs, bouteilles de gaz...

A NOTER

DEMANDEZ CONSEIL AUX AGENTS DE DÉCHÈTERIE

Plus que jamais, avec la multiplication des bennes de tri, les agents de déchèterie sont disponibles pour répondre aux interrogations des usagers, les informer des bonnes consignes à respecter avant de les orienter vers les zones de dépôt et de tri de ces articles.

Le meilleur déchet reste celui que l'on ne produit pas, d'où l'importance de réemployer et de réutiliser les objets usagés.

| | ÉTÉ d'avril à mi-novembre | HIVER de mi-novembre à fin mars |
|----------|------------------------------|------------------------------------|
| Lundi | 10h-12h et 14h-18h | 14h-17h |
| Mardi | 14h-18h | 14h-17h |
| Mercredi | 9h-12h et 14h-18h | 14h-17h |
| Jeudi | 14h-18h | 14h-17h |
| Vendredi | 9h-12h et 14h-18h | 14h-17h |
| Samedi | 9h-13h / 13h30-18h | 9h30-13h / 13h30-17h |

FERMÉ DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS

CONTACT

Service Environnement
9 rue des Prairies 42410 Pélussin
04 74 87 94 10
tri@pilatrhodanien.fr
www.pilatrhodanien.fr
Rubrique : environnement/gestion-des-dechets

LES DÉPÔTS AUX PIEDS DES COLONNES

DE TRI !

Vous avez fait du tri ce week-end, parce que ça débordait et le résultat est là : plusieurs sacs poubelles et autres objets à jeter.

Mais voilà, la déchèterie est fermée ! Peut-être est-ce un jour férié, ou bien peut-être sommes-nous dimanche ou qu'il est 18h passée...

Oui, c'est frustrant, vous vous retrouvez avec des sacs plastiques ou autres objets encombrants dans votre entrée.

L'idée de jeter tout ce dont vous ne voulez plus pas loin des poubelles ou au pied des colonnes de tri est tentante. Néanmoins déposés aux pieds des colonnes, l'impact de votre dépôt peut avoir de tristes conséquences.

Des animaux pourraient éventrer vos sacs et se nourrir de ce qu'ils y trouvent, ces déchets saliraient la voie publique, rendant vos rues ou vos forêts peu agréables. Autre cas de figure : votre déchet jeté dans la rue finirait par être emporté par la pluie ou le vent, continuant son voyage dans une rigole, une bouche d'égout, un cours d'eau peut-être, pour finir sur le bord d'une rivière et polluer nos sols et nos eaux.



Des caméras mobiles sont utilisées sur les points de tri et à la déchèterie et une refacturation, pouvant aller de 135 € à 410 €, peut être appliquée en cas de non-respect de la réglementation.



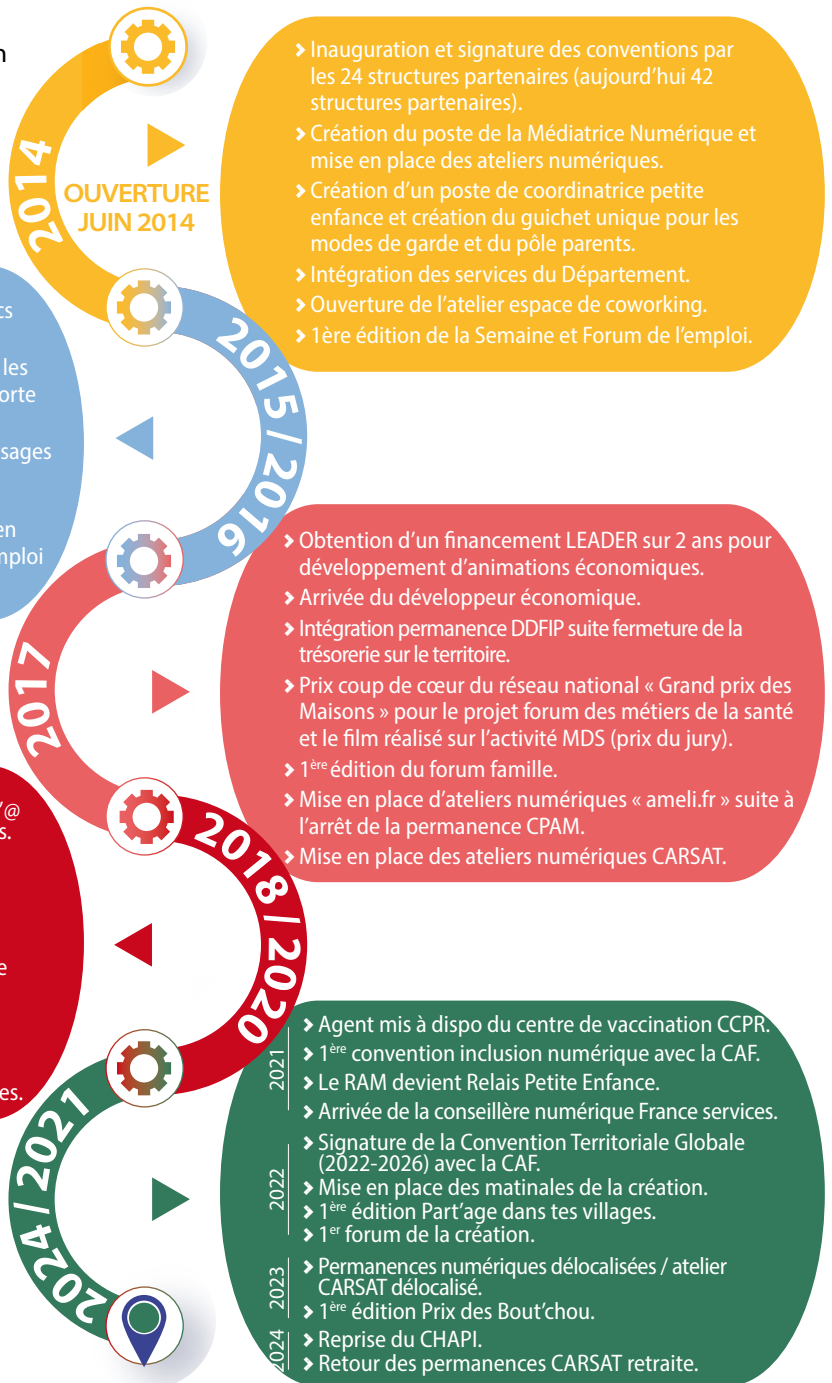


La Maison France services fête ses 10 ans

À l'issue du grand débat national, en 2019, le président de la République Emmanuel Macron, avait annoncé la création de maisons France Services, en particulier dans les zones rurales.

- En 2014, les élus du territoire ont mis en place la Maison des services du Pilat Rhodanien afin de :
- **regrouper des services déjà existants** sur le territoire : le Relais Assistant Maternel, la maison de l'emploi et le centre médico-social (service social du Département) ;
 - **consolider les services existants** (petite enfance, social, emploi) ;
 - **développer de nouveaux services** (aides aux entreprises, aides à l'accès au numérique, espace de coworking...).

Ce nouveau modèle de services publics de proximité permet aux usagers d'accéder à un bouquet de services au sein d'un même lieu et d'accompagner les citoyens dans leurs démarches administratives au quotidien (démarches administratives liées à l'emploi, la santé, la retraite... Depuis, chaque année des nouveautés sont mises en place :



Horaires d'ouverture de la Maison France services : du lundi au vendredi de 8h 30 à 12h 30 et de 13h 30 à 17h 30

| EMPLOI | jours / sur RDV | Horaires |
|---|--|-----------------------------|
| ☐ Mission locale (accueil 16 / 25 ans) | 1 fois / mois : 4 ^{ème} jeudi du mois | 9h - 12h et 13h30 - 17h |
| ☐ MIFE Loire Sud (Maison de l'Information sur la Formation et l'Emploi) | 1 fois / mois: 1er lundi du mois | 9h - 12h30 et 13h30 - 17h |
| ☐ Cap Emploi | 1 fois / mois | 9h - 12h ou 13h30 - 17h30 |
| ☐ France Travail (ateliers accompagnement / recherche d'emploi) | 1 à 2 fois / mois | 9h - 12h et 14h - 16h |
| ☐ CIBC (conseil en évolution professionnelle) | 1 fois / mois | 8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h |

| ENTREPRENDRE | jours / sur RDV | Horaires |
|---|--|-------------|
| ☐ CCI (Chambre de commerce) | Le mardi 1 fois tous les 2 mois | 13h30 - 16h |
| ☐ CMA (Chambre de métiers) | Le mardi 1 fois tous les 2 mois | 13h30 - 17h |
| ☐ Chambre d'Agriculture | Le mardi 1 fois tous les 2 mois | 13h30 - 17h |
| ☐ IVR (Financement et création d'entreprises) | 1 fois / mois le 3 ^{ème} vendredi du mois | 8h30 - 12h |
| ☐ ADIE (Financement création d'entreprises et mobilité) | 1 fois / mois : 3 ^{ème} vendredi du mois | 9h - 12h |
| ☐ Expert - Comptable EUREX | 1 fois tous les 2 mois | |
| ☐ Expert - Comptable : CER France | 1 fois tous les 2 mois | |

| SANTÉ ET SOCIAL | jours / sur RDV | Horaires |
|--|--|-------------------------------|
| ☐ Infirmières | Du lundi au vendredi sans RDV | 7h45 - 8h30 |
| ☐ France ALZHEIMER | Chaque 1 ^{er} vendredi / mois sans RDV | 9h30 - 12h30 |
| ☐ Association Addiction France | 2 fois par mois (le mardi) | 10h - 12h30 et 13h30 - 16h |
| ☐ CARSAT Social | Les jeudis sur RDV | |
| ☐ SPIP (mesures pénitencières d'insertion) | 1 fois / mois sur orientation | 9h 30 - 12h30 et 13h30 - 17h |
| ☐ Médecine du travail MSA | Un vendredi par mois | 9h - 12h30 et 13h30 - 17h |
| ☐ Médecine du travail (Sud Loire Santé au travail) | Les lundis sur RDV | |
| ☐ CIDFF (Centre Information Droits des Femmes et des Familles) | 2 fois par mois (le mardi) | 13h30 - 16h30 |
| ☐ CMP (Centre Medico Psychologique) | sur rdv uniquement | |
| ☐ CAF Service social | 2 fois / mois les mardis | |
| ☐ CPAM (atelier numérique ameli.fr) | 1 fois / tous les 2 mois | 10h à 12h30 et de 13h30 à 16h |
| ☐ AIMV (Agir Innover Mieux Vivre / maintien domicile) | 2 fois / mois les lundi après-midi | |
| ☐ UDAF Point Conseil Budget | 1 fois / mois le 1 ^{er} mercredi du mois | 9h - 11h |
| ☐ CARSAT Retraite | Les vendredis sur RDV | |

| Permanences du Département de la Loire (sur RDV) | | |
|--|--|----------------------------------|
| ☐ Assistantes sociales | | Sur RDV au 04 77 39 65 71 |
| ☐ Délégation à l'Insertion et à l'Emploi (suivi RSA) | | |
| ☐ Conseillère économique, sociale et familiale | | |
| ☐ Maison Loire Autonomie | | |
| ☐ Consultation PMI | | |

| PETITE ENFANCE | jours / sur RDV | Horaires |
|--|-------------------------|---------------------|
| ☐ Guichet unique (choix d'un mode de garde) | Sur RDV | Tél. 04 74 87 53 73 |
| ☐ Relais Assistants Maternels Parents Enfants | Sur RDV | Tél. 04 74 87 53 73 |
| ☐ LE CHAPI (lieu d'écoute enfants / adolescents) | Les mercredis (sur RDV) | 9h - 18h |

| | | |
|-----------------------------------|---|-------------------------------|
| ☐ Rénov'actions 42 (logement) | 2 fois / mois : 2 ^{ème} et 4 ^{ème} jeudis sur RDV au 04 77 41 41 25 | 9h - 12h et 14h - 16h30 |
| ☐ Finances Publiques | Tous les jeudis sur RDV uniquement | 8h30 - 12h et 13h30 - 16h |
| ☐ Espace Public Numérique | Du lundi au vendredi sans RDV | 8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h30 |
| ☐ L'@telier (espace de coworking) | Animation et location d'espaces (bureaux / salles pour les entrepreneurs) | Ouvert 7 jrs / 7 |

APICIL Soignants et intervenants auprès des personnes âgées

La maison France services du Pilat Rhodanien est lauréate de l'appel à projets de la fondation APICIL.

Ce projet repose sur un programme de formation à la sensibilisation des auxiliaires de vie à la détection précoce de la douleur de la personne âgée, l'apprentissage d'un moyen non médicamenteux pouvant soulager la douleur (toucher massage favorisant le contact, la communication, le confort et le soulagement de la douleur) et la création d'un réseau de partage de savoir et de pratique entre tous les professionnels en charge des patients âgés à domicile ou en institutions.

- Comment écouter les personnes âgées prises en charge à domicile ?
- Quand être alarmé face à une plainte insistante ?
- Quel relai faire, à quel moment et auprès de quels professionnels de santé ?
- Quels moyens sont à la disposition des auxiliaires de vie pour améliorer le confort et soulager en dehors de la prescription médicamenteuse qui n'est pas de leur compétence ?

Autant de questions qui peuvent trouver en partie une réponse par la formation et la création d'un réseau de partage avec les professionnels exerçant dans des institutions médicalisées de proximité. D'où l'intérêt de mettre en place la valorisation de leur pratique par l'amélioration de la connaissance de la douleur et une approche relationnelle de qualité (écoute, empathie, attention, bienveillance) avec la pratique d'un soin de confort et de soulagement : le toucher massage.

Le premier volet « formation » comporte un temps de sensibilisation à la douleur, organisé par un apprentissage et une éducation par les Pairs (représenté par les professionnels du CLUD de l'hôpital et EHPAD) et une formation au toucher massage (Institut Savatofski).

Le volet réseau de partage entre les professionnels de l'aide à domicile et ceux des institutions privées, publiques (CHPR, EHPAD, SSIAD) vise à créer une communauté pouvant s'inscrire dans la durée avec des rencontres de partage des savoirs et des pratiques, poursuivant l'amélioration de la prise en charge de la douleur et bien au-delà (bienveillance, confort de vie...).



Inauguration le 23 mai 2024

La Fondation APICIL contre la douleur, est reconnue d'utilité publique depuis sa création en 2004.

Guidée par ses valeurs, l'innovation et l'humanité, la Fondation APICIL accompagne financièrement les projets d'intérêt général et leur apporte une caution scientifique.

Elle s'engage pour faire reconnaître la nécessaire prise en charge de la douleur comme une priorité de santé publique.

La Communauté de Communes du Pilat Rhodanien a été lauréate de l'appel à projet et a obtenu une aide de 14 400€.

Si vous êtes Auxiliaire de vie à domicile et que vous êtes intéressé pour participer à la formation vous pouvez nous contacter.

Maison France services
Tél. 04 74 56 75 60
7 rue des Prairies - 42410 Pélussin
m.boucher@pilatrhodanien.fr
www.pilatrhodanien.fr

CONTACT

Éveiller la curiosité numérique avec le centre de loisirs de Chavanay

Dans une ère où la maîtrise des compétences numériques devient aussi essentielle que lire et écrire, l'inclusion numérique des jeunes est une priorité.

Ainsi, diverses initiatives sont mises en place pour garantir que chaque enfant, quel que soit son milieu social ou géographique, ait accès au monde numérique.

Le centre de loisirs de Chavanay et la Maison France services ont organisé, pendant la période des vacances de Pâques, des ateliers interactifs et ludiques afin d'accompagner le jeune public (enfants âgés de 6 à 13 ans) sur l'usage du numérique.

Les plus petits ont eu la chance de découvrir le monde du codage à l'aide de l'outil Scratch Junior (blocs de programmation colorés et intuitifs). Pour les plus grands, ils ont utilisé des robots éducatifs (Thymio). Dotés de fonctionnalités simples, ces robots permettent aux enfants de découvrir les principes fondamentaux de la robotique avec la conseillère numérique France Services et les animatrices du centre.

Pour clôturer cette semaine numérique, les enfants ont été accueillis par une équipe de bénévoles passionnés, au FabLab Le terrier situé à Pélussin. Ils ont pu observer 4 ateliers : la forge, la découpe de bois, la découpe de vinyle et enfin l'impression 3D. À la fin de la semaine, les enfants sont repartis enrichis de nouvelles expériences.



Le nouveau logo du centre de loisirs, imaginé et dessiné par les enfants, a été gravé sur bois.

Cette action s'inscrit dans le cadre de l'appel à projet « Grandir en milieu rural » proposé par la MSA et CAF de la Loire.

LA PERMANENCE NUMÉRIQUE

Afin de vous accompagner dans l'usage du numérique au quotidien, la communauté de communes met en place un dispositif de permanences itinérantes en mairie assurées par la conseillère numérique France services.

Vous pouvez bénéficier d'un rendez-vous individuel pour être accompagné et gagner en autonomie sur vos outils digitaux (emails, réseaux sociaux, vie administrative, logiciels...).

Comment procéder :

- Contactez la mairie de votre commune pour manifester votre besoin. La conseillère numérique France services vous proposera un RDV individuel (permanence le vendredi matin de 9h à 12h). Profitez de votre rendez-vous gratuit pour gagner en compétences.

Votre demande ne peut attendre ?

- Contactez l'un des trois lieux de médiation à votre disposition sur notre territoire
 - ☐ La Maison France services à Pélussin au 04 74 56 75 60 ou mds@pilatrhodanien.fr
 - ☐ L'Association Familles Rurales de Chavanay au 04 74 87 04 13 ou afrchavanay@gmail.com
 - ☐ L'Association Familles Rurales de Maclas au 04 74 48 34 48 ou afrmaclas@orange.fr.

Maison France services
Tél. 04 74 56 75 60
7 rue des Prairies - 42410 Pélussin
mds@pilatrhodanien.fr
www.pilatrhodanien.fr
www.facebook.com/mdspilatrhodanien

CONTACT

L'écologie

au cœur du centre de loisirs de Pélussin !



Depuis le 1^{er} janvier 2024, les collectivités ont pour obligation le tri des biodéchets.

Plusieurs moyens s'offrent à elles pour mettre en application la réglementation imposée ; soit mettre en place un composteur individuel, soit un composteur collectif.

Le projet pédagogique des centres de loisirs ayant un objectif qui porte sur « La découverte de la nature, le développement durable et la santé » et suite au projet « manger / bouger » à Pélussin, soutenu par la CAF dans le cadre de l'appel à projet « fond public et territoire », l'équipe d'animation a souhaité créer son propre composteur afin de sensibiliser les enfants au tri et aux biodéchets.

Le projet « composteur » s'est déroulé en 3 phases :

- La première phase a permis à un groupe de 12 enfants, de 9 à 13 ans, durant 3 mercredis du mois de mars, de se rendre à « l'atelier de la récup », pour découvrir scie sauteuse, scie radiale, perceuse, visseuse, ponceuse ainsi que les plans de fabrication. Autant de découvertes et de mise en pratique pour permettre la construction et le montage du composteur confectionné à partir de palettes.
- La seconde phase consistait à sensibiliser les professionnels et les enfants aux principes du compostage et à la mise en avant de l'action d'évaluation et de prévention du gaspillage alimentaire. Pour cela, les enfants ont pendant trois jours sur les vacances d'avril, trié les déchets de leurs assiettes afin de pouvoir restituer les quantités exactes des déchets par repas. Cette phase a été accompagnée par Chantal Granottier, « élève maître-composteur ».



Les enfants ont aussi eu une sensibilisation sur la nature des déchets à mettre dans le composteur.

- La troisième phase a permis l'installation et l'inauguration du composteur par les enfants.

Le composteur de 1 000 litres accueille les déchets des goûters du périscolaire ainsi que les repas des mercredis et vacances scolaires. Les premiers déchets ont été jetés et les enfants ont pu découvrir les différents acteurs vivants du composteur : vers de terre, mille-pattes, cloportes...

Afin de respecter le cycle de compostage, la communauté de communes a offert au centre de loisirs un second composteur de 600 litres permettant la maturation du compost. L'entreprise JA LAROA a offert 1m³ de broyat permettant l'aération des aliments.

Le compost servira au jardin potager et floral, créé par les enfants du centre de loisirs de Pélussin, en partenariat avec la maison de retraite les Bleuets, dans le but de faire perdurer les plantes et faire pousser fruits et légumes.

C'est ainsi que le centre de loisirs permet aux enfants de devenir acteurs du monde de demain, car il s'agit bien plus que d'une simple action de compostage.



SPL (Société Publique Locale)

Coordonnées des structures de la SPL sur le site : www.pilatrhodanien.fr/enfance/contacts
Service administratif de la SPL au siège de la CCPR
9 rue des Prairies - 42410 PÉLUSSIN
Tél. 04 74 56 75 65
spl@spilatrhodanien.fr

CONTACT

Les Restos du cœur à Maclas

C'est en 2007 qu'Anne-Claude Fanget et Christelle David, avec l'aide de la municipalité, créaient à Maclas le centre des Restos du cœur affilié à l'association départementale de la Loire.

En effet, si les Restos étaient déjà présents sur une grande partie du département, le Pilat forme une frontière naturelle qui fait que l'association était absente sur le versant rhodanien du massif alors que le besoin s'en faisait sentir.

Les locaux, prêtés par la commune, se situent au bout de la salle des fêtes de Maclas. Le territoire couvert par le centre correspond aux deux communautés de communes du Pilat, le Pilat Rhodanien et les Monts du Pilat. Actuellement, 35 bénévoles au centre de distribution auxquels s'ajoutent 6 bénévoles au centre itinérant et une vingtaine qui interviennent au jardin.

Depuis sa création, le centre n'a de cesse de venir en aide à un nombre croissant de familles, à un rythme différent en période « d'été » et en période « d'hiver ».

Le centre est ouvert tous les jeudis de fin novembre à fin mars et 1 jeudi sur 2 de fin mars à fin novembre. Il distribue jusqu'à 1200 repas par semaine pour 195 personnes.

Les jours de distribution, la marchandise est réceptionnée le matin, en provenance de l'association de Saint-Etienne, et l'accueil des familles se fait l'après-midi.

Le centre de Maclas a une autre source d'approvisionnement via une « Ramasse » effectuée le jeudi matin auprès du magasin Netto de Chavanay. Il s'agit de récupérer les invendus à date de consommation courte.

A cela, s'ajoutent la collecte nationale du mois de mars, la collecte départementale du mois d'octobre et des dons occasionnels de certains CCAS, d'associations, de certaines écoles ou simplement de particuliers. Il n'y a rien de trop parmi tous ces moyens et la gestion des stocks doit être rigoureuse pour arriver à remplir cette mission.

Les Restos du cœur ce n'est pas que de l'aide alimentaire, il existe aussi d'autres champs d'activités pour accompagner les familles accueillies :

- Un accueil avec un coin café propice à la discussion avec d'autres personnes accueillies ou des bénévoles.



Jacques GUIARD et Sylvain MONPER, bénévoles du centre des Restos du cœur à Maclas

- Un conseil lors des inscriptions des personnes dans leurs démarches administratives. L'équipe bénévole les oriente vers les assistantes sociales du secteur, et les aide dans les rapports avec les différents organismes (CAF, CPAM, Impôts...).
- Le centre peut aussi leur fournir des vêtements, chaussures, linge de maison, occasionnellement de l'électroménager ou des meubles.
- Depuis novembre 2023, un camion aménagé, équipé de réfrigérateur et congélateur, appelé « Centre Itinérant » sillonne le Pilat à la rencontre des personnes qui sont dans l'impossibilité de venir jusqu'à Maclas.
- Depuis mars 2024, un jardin sur un terrain de plus de 5 000 m² sur Maclas est cultivé en potager (jardin prêté par la famille Dumas.) Ce jardin, travaillé par des bénévoles et des bénéficiaires, a pour but de fournir au centre de Maclas des fruits et légumes bio en complément à ce qui est distribué actuellement.
- En accord avec le CinéPilat et la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien, le centre du Pilat propose un accès au cinéma de Pélussin à un prix accessible aux familles accueillies.
- Bientôt, des rencontres autour de la cuisine seront organisées pour pouvoir échanger sur l'art culinaire entre régions ou pays avec, à la clef des échanges, des recettes et surtout un moment de convivialité et d'oubli du tracas quotidien.

Article de Jacques Guisard, responsable du centre des Restos du cœur à Maclas



Centre des Restos du cœur du Pilat



Place du 8 mai 1945 - 42520 MACLAS
Accueil les jours de distribution (jeudi)
Tél. 04 74 53 62 12

CONTACT

Les actualités de la base de loisirs

Installation de bornes VAE

Le 15 mai 2024, sous une pluie battante, étaient inaugurées, en présence de M. Nicolas DELECROIX, Directeur de la centrale nucléaire, les bornes de réparation et de recharge Vélos (Vélos à Assistance Électrique).

En effet, suite à un partenariat avec EDF, centrale nucléaire de St Alban-St Maurice, trois bornes ont pu être installées sur le territoire :

- Place des Croix à Pélussin,
- Place de l'église à Maclas,
- Espace Eaux Vives à Saint-Pierre-de-Bœuf.

Les bornes ont été installées par la société Hakken Mobility à Estrablin, les travaux de maçonnerie réalisés par la société Perrissel à Véranne et les équipes de la base de loisirs, le raccordement électrique par la société NDE à Roisey.

Le coût global de l'opération s'est fixé à 16 838 € HT. Le concours d'EDF, centrale nucléaire de Saint-Alban-Saint-Maurice s'est élevé à 12 000 €.

Pour les usagers, les bornes se font en usage libre et gratuitement. Les consommations d'électricité sont prises en charge par la commune de Pélussin, la commune de Maclas et la communauté de communes pour la base de loisirs.



Dans le même temps, un panneau d'information sur la centrale nucléaire de Saint-Alban-Saint-Maurice a été inauguré sur l'aire d'accueil de la ViaRhôna au niveau de la base de loisirs.



Base de loisirs à Saint-Pierre-de-Bœuf : le règlement intérieur change

Suite au constat de nombreuses incivilités : vols, détériorations, camping sauvage, barbecues non autorisés... le conseil communautaire du 28/09/2023 a renforcé son règlement intérieur **en interdisant notamment tous feux sur la base de loisirs, barbecues compris.**

Ainsi, les équipes de la communauté de communes et la gendarmerie nationale sont mobilisées pour rappeler le règlement intérieur auprès du public.

Dans cette même idée, une signalétique renforcée a été mise en place sur l'ensemble de la base de loisirs.

Retrouvez toutes les activités de la base de loisirs sur le site.



L'ESPACE EAUX VIVES
avenue du Rhône - 42520 Saint-Pierre-de-Bœuf
04 74 87 16 09
info@espaceeauxvives.com
www.espaceeauxvives.com
www.facebook.com/EspaceEauxVives

CONTACT

Pilat, Mon Parc naturel régional devient Le massif du Pilat

Sous l'égide du Parc naturel régional du Pilat et de l'Office de tourisme du Pilat, plus de 60 acteurs du territoire ont participé à l'élaboration d'une communication singulière.

Il s'agissait de définir la manière la plus optimale de valoriser ce territoire authentique, préservé, riche de ses habitants et de ses touristes, de ses saveurs, de ses paysages diversifiés et de ses panoramas. Les professionnels du tourisme ont été à la source du positionnement et ont permis de recueillir et de comprendre les représentations dans le Pilat sur la question touristique, son image, ses atouts, ses limites et ses potentiels.

La communication choisie de la destination touristique vise à conforter les différents défis de la stratégie de développement touristique élaborée lors des assises du tourisme et à faire du Pilat une destination de séjours.

Le positionnement retenu visera donc à asseoir une nouvelle image du Pilat en six dimensions :

- **UN MASSIF À PART ENTIÈRE** à découvrir dans son intégrité ;
- **LES VUES ET VISIONS SPECTACULAIRES** accessibles facilement ;
- **L'IMPRÉGNATION ET L'IMMERSION** dans un espace refuge ;
- **LA RÉCONCILIATION**, un nouveau regard sur soi, sur l'autre, sur la nature, un trait d'union
- **LE VERTIGE HORIZONTAL**, « quand la douceur tutoie le grandiose » ;
- **PLACE AU VIVANT**, contribuer à maintenir les équilibres, tous les équilibres.

La signature de la destination touristique s'incarne désormais à travers :

- Un nom assumé : **LE MASSIF DU PILAT**
- La signature d'une promesse : **Plein la vue !**
- Un visuel et son symbole intégrés dans un univers graphique.

La nouvelle signature de communication de la destination touristique « LE MASSIF DU PILAT » a été adoptée par les acteurs touristiques locaux.

Elle va maintenant se déployer progressivement sur les supports de communication à venir des acteurs touristiques qui, collectivement, font la Destination Pilat (sites internet, documents imprimés, réseaux sociaux...).



L'Office de Tourisme du Pilat, qui porte la promotion de la destination touristique travaille en lien avec le Parc du Pilat, à la mise en place de cette communication avec les professionnels.



À NOTER !

Pour la 2^{ème} année consécutive, le département de la Loire s'affiche dans les couloirs du métro parisien.

Cet affichage, point de départ d'une importante campagne de communication pilotée par Loire Tourisme a pour objectif :

- d'affirmer l'ambition du Département en matière d'attractivité et de développement touristique ;
- de développer la notoriété et la désirabilité de la destination Loire ;
- de faciliter l'association du mot Loire à notre territoire ;
- de nourrir l'image touristique de la Loire.

Le slogan « **La Loire Altitude** » est le fil rouge pour cette année. S'appuyant sur l'évaluation de la campagne 2023, il s'agit de donner du relief à chaque instant et particulièrement à ses vacances ; c'est s'élever, monter d'un cran, c'est aussi et surtout la Loire avec de l'altitude située dans la région Auvergne-Rhône-Alpes et non pas en centre Val de Loire.

Destination 2041, la charte en révision vers un nouveau projet pour le territoire du Pilat

Lors du Comité Syndical du Parc Naturel Régional du mois de décembre 2023, la version 1 de la charte a été validée.

Cette version 1 est le fruit d'un important travail collectif avec notamment de nombreuses propositions issues du travail des communes et des différentes commissions thématiques de la CCPR (aménagement du territoire / urbanisme et habitat, agriculture, développement économique, réseaux, environnement, culture) ainsi que du Bureau communautaire.

Avis favorable de la Région

Sur la base d'un diagnostic du territoire et suite à cette validation, cette nouvelle version a été transmise à la Région Auvergne-Rhône-Alpes qui a émis un avis officiel favorable sans remarque, en assemblée plénière du 21 mars 2024.

Cet avis est une nouvelle étape très positive dans la révision de la future charte.

Parallèlement à l'avis de la Région, les bureaux d'études qui accompagnent la révision de la charte, en lien étroit avec les élus et l'équipe technique du Parc, ont réalisé l'évaluation environnementale du projet de Charte.

Étape obligatoire et nécessaire de la révision de la charte, il s'agit de l'évaluation des objectifs et des actions inscrits dans le projet de charte à l'aide de critères sur les thématiques environnementales (nature, durabilité, réversibilité...).

L'Assemblée territoriale

En avril, le Syndicat Mixte du Parc a organisé une Assemblée territoriale à laquelle était conviée l'ensemble des structures consultées sur la version « martyre » de la charte : les communes, les communautés de communes, communautés d'agglomération, les métropoles, les SCOT, les départements, la Région, l'État ainsi que les autres partenaires (Chambres consulaires, Associations, Office National des Forêts, Les Syndicats de Rivière ...).



L'objectif de cette assemblée était d'identifier collectivement les points forts du territoire et de son projet de charte afin de préparer la visite des rapporteurs nationaux (Comité national de Protection de la Nature et Fédération des Parcs Naturels Régionaux) les 30 et 31 mai 2024.

Les étapes en cours et à venir

Le Syndicat mixte du Parc consulte actuellement l'Etat (de mai à octobre 2024) afin qu'il émette un avis sur le projet de charte validé par les acteurs du territoire et la Région.

LES ORIENTATIONS

Le projet de charte est construit autour de cinq grandes orientations qui sont ensuite déclinées en « dispositions », « objectifs de qualité paysagère », objectifs chiffrés et engagements des différents signataires : communes et intercommunalités dont la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien :

- **Orientation 1** : renforcer le sentiment d'appartenance et l'implication de tous dans le projet de territoire.
- **Orientation 2** : accroître la qualité écologique et paysagère du territoire.
- **Orientation 3** : développer une économie qui intègre les défis écologiques et sociaux.
- **Orientation 4** : garantir l'habitabilité du territoire.
- **Orientation 5** : tendre vers plus de sobriété et de résilience.



Parc naturel régional du Pilat
04 74 87 52 01
2 rue Benaÿ - 42410 Pélussin
info@parc-naturel-pilat.fr

www.parc-naturel-pilat.fr/destination2041/

+ D'INFOS

Centre culturel Retour sur les animations

FESTIVAL FUREURS D'AVRIL

RETOUR SUR LE

Au CinéPilat, le mois d'avril rime avec expérimentation. Pendant les vacances, le festival Fureurs d'Avril qui s'adresse aux 15-25 ans a été le terrain de propositions cinématographiques et de médiations pleines d'originalité et d'audace.

6 films étaient programmés : science-fiction nouvelle génération, film de vampire revisité ou encore road-movies délirants, de quoi satisfaire toutes les cinéphilies. Ce sont aussi de multiples ateliers, qui sont venus enrichir la programmation.

Le jeudi 18 avril, le hall du cinéma s'est transformé en espace de réalité virtuelle, où une quarantaine de curieux ont pu visionner la mini-série *Gloomy Eyes*, mettant en immersion les spectateurs dans un univers sombre et poétique, qui n'est pas sans rappeler le cinéma d'animation gothique de Tim Burton.



Le lendemain, changement de décor. Les spectateurs ont quitté le monde de la réalité virtuelle pour celui de la robotique : construction de leurs propres modèles, puis affrontement lors de mini-jeux, le tout sous la supervision experte des « Savants fous d'Annonay ».

Enfin le 26 avril, c'est une journée dédiée au road-trip et organisée par les jeunes ambassadeurs du cinéma, les CinéPampilles, qui a clôturé la fête.

Les adolescents présents ont pu s'affronter lors d'un tournoi sur le jeu Geohub, course d'orientation vidéoludique qui nous fait découvrir le monde et ses paysages sous un angle amusant.

Après *Little Miss Sunshine*, road-movie aussi drôle que touchant, c'est un buffet à l'américaine, pancakes salés et sucrés au menu, dont ont pu profiter les spectateurs.

D'OUVERTURE DU CENTRE CULTUREL CET ÉTÉ

HORAIRES

- **LE CINÉPILAT** sera fermé du 23 juillet au 20 août inclus (reprise de la programmation mercredi 21 août).
- **LA MÉDIATHÈQUE** reste ouverte tout l'été :
 - mardi matin de 10h à 12h,
 - mercredi après-midi de 13h30 à 18h30,
 - jeudi après-midi de 15h à 18h30,
 - vendredi après-midi de 15h à 18h30,
 - samedi matin de 09h30 à 12h30.



Centre culturel

Prochaines animations Le Shed et le réseau des bibliothèques

DU SEIGNEUR DES ANNEAUX

ESCAPE GAME DANS L'UNIVERS

La médiathèque Le Shed à Pélussin vous invite à plonger dans l'univers épique du *Seigneur des Anneaux* avec son nouvel escape game estival.

Cet événement s'inscrit dans le cadre de la « nuit Hobbit » proposée par le CinéPilat le samedi 20 juillet avec le groupe des jeunes ambassadeurs, les CinéPampilles.

Préparez-vous à une aventure immersive où vous devrez résoudre des énigmes et relever des défis pour mener à bien votre quête dans les Terres du Milieu.

L'événement a mobilisé toute la communauté du Shed, incluant bénévoles, centres de loisirs et associations locales, pour créer des décors et transporter les joueurs dans l'univers magique de J.R.R. Tolkien.

La participation à l'escape game est gratuite mais uniquement sur réservation pour les groupes déjà constitués de 3 à 6 personnes, comprenant au moins deux adultes.

En raison de la complexité des énigmes et de l'ambiance, le jeu est déconseillé aux enfants de moins de 6 ans.



☐ *L'escape game se tiendra du 17 juillet au 17 août.*

Les inscriptions seront ouvertes prochainement, alors restez connectés en vous abonnant à nos réseaux sociaux ou à notre newsletter pour ne pas manquer cette occasion unique de vivre une aventure fantastique.

Retrouvez-nous cet été à la médiathèque Le Shed !

Samedi 20 juillet dès 17 h 30

Trilogie Le Hobbit

Une soirée pour plonger dans l'univers de Tolkien et de Peter Jackson avec un marathon spécial Hobbit ! Soirée animée par les CinéPampilles !

Tarif spécial : 2 films 10 € / 3 films 15 €

- ☐ 17h 30 : Un voyage inattendu
- ☐ 20h 50 : pause repas *
- ☐ 22h 00 : La désolation de Smaug
- ☐ 01h 00 : La bataille des cinq armées

* **Food Truck MezcluM :** Formules burger + frites : 12 € / Burger végété + frites : 10,50 €

Repas sur réservation avant le 16 juillet : mediation-cine@pilatrhodanien.fr

2023 EN CHIFFRES

Réseau médiathèque

- ☐ 3010 emprunteurs actifs pour le réseau Le Shed.
- ☐ 128 418 documents empruntés sur le réseau.

2023 EN CHIFFRES

CinéPilat

- ☐ 25 022 entrées cumulées (dont 3 638 entrées en séances scolaires)
- ☐ 669 séances
- ☐ +19 % par rapport à 2022
- ☐ Sur la moyenne des années 2017-2019 : - 0,8 % de fréquentation (contre -13,1 % au niveau national).

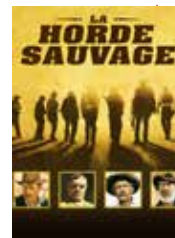
A venir au CinéPilat

CINÉ COLLECTION

Les séances Cinécollection, permettent aux cinéphiles de revoir en salle des films qui ont marqué l'histoire du cinéma ou des œuvres méconnues sous la forme de cycles.

Deux séances CinéCollection pour un duel sous le soleil estival entre deux westerns qui ont fait les belles heures du genre !

- ☐ **Jeudi 4 juillet à 20 h :** signé de **Sam Peckinpah**, le crépusculaire *La Horde sauvage* est de ces chants du cygne, à la fois magnifique et brutal, que seuls savent nous offrir les grands réalisateurs.



- ☐ **Jeudi 22 août à 20 h :** dans la veine « spaghetti », une séance de rentrée toute en légèreté avec *Mon nom est personne*, entre parodie et révérence au cinéma du plus américain des cinéastes italiens : **Sergio Leone**.

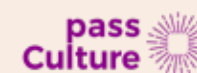


Présentation et échanges accompagneront chacun des films, sans oublier le traditionnel buffet collaboratif en fin de séance.

OFFRES

PASS RÉGION ET PASS CULTURE

- ☐ **Pass Région :** les avantages du Pass' Région se prolongent pendant l'été ! Pensez à utiliser vos places de cinéma avant le 31 août 2024 (+1 € en caisse du cinéma).
- ☐ **Pass Culture :** en réservant une place sur l'application Pass Culture, vous obtenez désormais directement votre billet pour votre séance de cinéma.



Avec le QR code obtenu, plus d'attente en caisse : rendez-vous directement au contrôle à l'entrée de la salle !

À VENIR

Les Bravos de la Nuit, deux séances au cinéma en partenariat avec le festival :

☐ **Mercredi 28 août à 17 h :**

- ☐ *Pride* de **Matthew Warchus**, en écho à la thématique traitée dans plusieurs spectacles. Séance suivie d'un échange avec les comédiens programmés dans le festival et Le Refuge délégation Loire.



☐ **Samedi 31 août à 11h :**

- ☐ *Petits contes sous l'océan* en Avant-Première, séance Jeune Public (dès 3 ans). Ouverture de séance avec **Thierry Renard** et **Marine Viennet** de la Cie De-Ci, De-là.



Le Festival Les Toiles des Mômes, le rendez-vous jeune public incontournable revient du :

☐ **du 19 octobre au 3 novembre :**

- ☐ Le plein de films et d'animations pour découvrir le cinéma et ses richesses dès le plus jeune âge (en partenariat avec le GRAC).



CENTRE CULTUREL

CONTACT

www.culture-pilatrhodanien.fr
www.instagram.com/centreculturel.pilatrhodanien/

CINÉPILAT

9 rue des 3 sapins
 Tél. 04 74 87 29 94
www.facebook.com/cinepilat

MÉDIATHÈQUE LE SHED

5 rue du jardin public
 Tél. 04 74 20 33 10
www.facebook.com/mediathequeleshed

Théâtre à Pelussin

LES BRAVOS DE LA NUIT

37^e édition

24-30 août 2024



CALENDRIER DU FESTIVAL

| SAMEDI 24 AOÛT | | | | DIMANCHE 25 AOÛT | | | | LUNDI 26 AOÛT | | | | MARDI 27 AOÛT | | | | MERCREDI 28 AOÛT | | | | JEUDI 29 AOÛT | | | | VENDREDI 30 AOÛT | | | | SAMEDI 31 AOÛT | | | |
|----------------|--|--|--|---|--|--------------|--|--------------------------------|--|--|--|---------------|--|-------|--|------------------|--|----------------|--|--|--|--------------|--|---|--|--|--|----------------|--|--|--|
| 11H00 | | | | DÔME | | | | DANS LES CHEVEUX | | | | | | | | 11H00 | | | | DANS LES CHEVEUX | | | | ZÈDE | | | | PETITS CONTES | | | |
| 12H00 | | | | INAUGURATION | | | | | | | | | | | | 16H00 | | | | DANS LES CHEVEUX | | | | ZÈDE | | | | | | | |
| 16H00 | | | | DÔME | | | | DANS LES CHEVEUX | | | | | | | | 17H00 | | | | PRIDE | | | | | | | | | | | |
| 17H15 | | | | LE VOYAGE IMMOBILE - LAYLA DARWICHE + FRÉDÉRIC NAUD | | | | | | | | 17H15 | | | | | | | | LE VOYAGE IMMOBILE - L. DARWICHE + F. NAUD | | | | | | | | | | | |
| 18H30 | | | | | | | | CARTES BLANCHES AUX COMPAGNIES | | | | | | | | 18H30 | | | | CARTES BLANCHES AUX COMPAGNIES | | | | | | | | | | | |
| 19H00 | | | | GUSTUS ET MELO | | TOMEK OZIANO | | MIJANA | | | | | | 19H00 | | | | SARAH MIKOVSKI | | OLGA LA ROUGE | | FLY BY NIGHT | | | | | | | | | |
| 19H30 | | | | | | | | | | | | 19H30 | | | | VIVANTS ! | | | | | | | | | | | | | | | |
| 20H00 | | | | CAGE DORÉE • CLOSET • HIVER * | | | | | | | | 20H00 | | | | BRAVOS DES ADOS | | | | | | | | | | | | | | | |
| 21H00 | | | | GUSTUS ET MELO | | TOMEK OZIANO | | MIJANA | | | | | | 21H00 | | | | SARAH MIKOVSKI | | OLGA LA ROUGE | | FLY BY NIGHT | | | | | | | | | |
| 22H00 | | | | L'HOMOSEXUALITÉ... • MESURE POUR MESURE * | | | | | | | | 22H00 | | | | SOIRÉE GRAND BAL | | | | | | | | L'HOMOSEXUALITÉ... • MESURE POUR MESURE * | | | | | | | |

* À 20h00 et 22h00, les 3 spectacles notés à chaque horaire jouent tous les soirs du festival.

